

Hadith elMalia

La lettre interne du ministère des Finances | Numéro 27 | Mars 2007 | www.if.org.lb



Sommaire

- Editorial 1
- Formation 2
 - Plan de formation pour l'année 2007
 - Formation des nouvelles recrues dans les autres administrations
 - Les dernières nouvelles du programme de préparation au concours du Conseil de la Fonction Publique
 - Un atelier de travail sur le rôle de la société civile d'influer sur le budget général
- Partenaires de formation 2
 - Bienvenue à la délégation jordanienne au Liban
 - Visites de l'Institut français de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE)
 - GIFT-MENA: De nouveaux membres et une panoplie d'activités
 - MENA Journal of Public Integrity and Management en cours de préparation
- Nouvelles du ministère 3
 - Azour a présenté au cours d'une séance de dialogue les réformes principales au sein du MdF pour l'année 2007
 - De nouvelles mesures au Bureau de Déduction des Salaires à la Source
 - Soutien International pour la réforme et la reconstruction au Liban
- Projets nouveaux 4
 - De nouveaux équipements de contrôle à la Direction Générale des Douanes
- Dossier 4
 - La conférence Paris III pour le renforcement de l'économie libanaise
- En Bref 5
 - L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances et la Direction Générale des Douanes élaborent une nouvelle politique de formation pour 2007
- Bibliothèque des Finances 7

Editorial



Certes, le ministère des Finances s'est trouvé au cœur de «l'entreprise» de réforme relative à la conférence Paris III qui s'est tenue à Paris le 25 janvier dernier, de par sa participation dans l'élaboration du plan de réforme soumis par le gouvernement libanais, son rôle fondamental dans l'organisation de la collecte des donations arabes et internationales au Liban et dans le chantier de mise en application des résultats de la conférence. Mais le MdF est resté fidèle à lui-même. Même avant Paris III, il était déjà «l'entrepreneur» des réformes: celles-ci constituaient sa préoccupation principale et le sujet de discussion du ministère soit en arabe «Hadith Al-Malia».

En réalité, pendant les 18 mois de la vie de ce gouvernement, le MdF a œuvré à la mise en application d'un plan de réforme dans plusieurs domaines: les finances publiques et la dette publique, les services douaniers et fonciers, l'édification d'une administration digne du 21ème siècle, le développement du secteur financier et des marchés financiers, l'amélioration des services aux citoyens et aux contribuables, les moyens de soutenir l'économie et de créer un climat propice à la croissance, l'élaboration d'autres réformes structurelles et l'établissement d'un vrai partenariat avec les organismes économiques et la société civile. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre de la vision du MdF pour l'année 2007. Celle-ci se résume à baser la réforme économique du gouvernement sur l'élaboration d'une politique financière et sa gestion adéquate afin de relancer une croissance économique durable. Parallèlement au chantier de réforme global lancé par le gouvernement et appuyé par le soutien sans précédent des pays arabes et de la communauté internationale, le MdF a encore devant lui une série de réformes qui se résument comme suit:

1) Les réformes principales prévues pour les Finances Publiques et la dette publique sont: l'unification des procédures fiscales à travers un code de procédures fiscales. Cette loi est actuellement en cours de discussion finale au parlement. Il est prévu qu'elle voit le jour en 2007 comme prélude à l'application en 2008, de l'impôt global sur le revenu dont un projet de loi est en cours de préparation. La modernisation de l'administration fiscale se poursuivra avec la mise en place d'une nouvelle structure dotée d'une forte administration centrale, la création d'une centrale des risques et le renforcement des compétences du personnel. Parmi les objectifs du MdF pour 2007 figurent également la réforme du système de l'élaboration et de l'exécution du budget, la création d'un comité de gestion de la dette publique et la modernisation du fonctionnement du Trésor Public.

2) Concernant l'édification d'une administration digne du 21ème siècle, le MdF œuvre à développer l'infrastructure de la technologie de l'information, à poursuivre l'automatisation de toutes ses unités, à renforcer les compétences de ses ressources humaines et finalement à promouvoir la transparence à travers la dissémination de l'information, la préparation de rapports et de données périodiques et ce à travers l'accroissement de ses capacités statistiques, la mise en place d'un système de préparation de rapports réguliers et la publication des informations sur son site web. Dans le même cadre, le MdF œuvre à l'élaboration



d'une stratégie pour améliorer les services offerts aux citoyens par chaque Direction.

3) Les mesures principales prévues pour l'amélioration de l'activité des marchés financiers sont l'approbation des projets de lois relatifs aux sujets suivants: la dématérialisation des valeurs mobilières, l'organisation de l'emprunt sur les valeurs mobilières, le développement des marchés financiers et notamment la création d'un conseil pour les marchés financiers en charge de la supervision, de l'organisation et du développement de ces marchés en sus de la création du tribunal financier spécialisé. Parmi les mesures prévues également à cet égard: accroître la liquidité des marchés secondaires à travers l'émission de bons à moyen terme, trouver des opérateurs primaires pour les émissions en livres libanaises, mettre en place un système de "livraison contre paiement" en livres libanaises, augmenter les heures de courtage sur les marchés, réduire le délai des compensations à deux jours et développer un indicateur officiel pour la bourse de Beyrouth. En outre, la base des investisseurs sera élargie en attirant de nouveaux investisseurs sur le marché des capitaux comme les compagnies d'assurance et la Compagnie Nationale pour la Garantie des Dépôts.

4) Enfin et pour soutenir le secteur privé, une panoplie de réformes a été élaborée parmi lesquelles: créer de nouvelles opportunités pour le secteur privé à travers la privatisation, notamment celle du secteur des télécommunications; poursuivre la simplification des procédures fiscales; réduire le nombre des taxes; accélérer les formalités de dédouanement à travers une informatisation plus importante dans les différents ports et une réduction des coûts relatifs; promouvoir l'exportation; encourager les investisseurs; créer de nouveaux secteurs et soutenir les universités.

Les réformes et les mesures entreprises par le MdF se sont reflétées par un accroissement de 10 % des recettes pour la période juillet 2005 - juin 2006 par rapport à juillet 2004 - juin 2005. Quant aux réformes dans les domaines des dépenses, du trésor et de l'administration financière, elles ont permis une baisse de 6,4% des dépenses entre juillet 2005 - juin 2006 par rapport à juillet 2004 - juin 2005. Les réformes de la gestion de la dette publique ont abouti à une baisse des intérêts du marché secondaire sur les Eurobonds entre juillet 2005 et juin 2006, ce qui a permis le refinancement de plus de 15,2 milliards de dollars américains qui étaient arrivés à échéance en 2006.

La dette auprès de la BDL a été également réduite de plus de trois milliards de dollars. Les taux d'intérêt sur les dépôts en livre libanaise sont restés stables en dépit des circonstances difficiles qu'a connues le Liban en 2006.

Suite à la gestion financière, les indices financiers, à la veille de la guerre de juillet 2006, s'étaient améliorés. En effet, le déficit total a connu une baisse de 14,7% et le surplus primaire du budget s'est élevé à 308%.

L'amélioration de l'environnement de travail dans le secteur privé s'est reflétée sur la performance de l'économie libanaise, à la veille de la guerre également; la balance des paiements a enregistré un surplus de 2,562 millions de dollars au cours du mois de juin 2006. Le surplus primaire a quadruplé au cours du premier semestre 2006 par rapport au premier semestre 2005. Une hausse de l'investissement étranger direct a été également enregistrée en 2006. Les réserves en devises étrangères s'élevaient en juin 2006 à 11,020 millions de dollars représentant 115% des recettes annuelles. Le taux de croissance du PIB en 2006 a été estimé à cinq fois celui de 2005.

Enfin, il convient de remercier tous ceux qui ont travaillé avec dévouement, honnêteté, vitalité et dynamisme pour réaliser ces réformes. Ce qui a été réalisé jusqu'aujourd'hui est le produit d'un travail collectif et le fruit des efforts d'une équipe qui a étudié et planifié pour atteindre ces objectifs. Cette équipe poursuivra sa mission avec assiduité sans jamais baisser les bras. La réforme constitue l'objectif du MdF et son slogan. Le ministère est profondément convaincu que la réforme ne peut se réaliser uniquement par des prises de positions. Elle est plutôt un procédé quotidien et représente un travail à long terme qui exige l'amendement de lois, le lancement de nouvelles initiatives et de grands changements. Dans une situation politique aussi critique que celle que nous connaissons dernièrement, la réforme pourra exiger beaucoup de temps. Toutefois, cette réforme finira par se réaliser si la volonté est présente et la détermination est ferme. Les problèmes politiques ne doivent pas affecter notre croyance dans ces réformes et notre assiduité dans leur application et ils ne doivent surtout pas ralentir ou geler le processus déjà enclenché. Car la réforme est un train qui doit prendre le départ le plus tôt possible, quels que soient les difficultés et les obstacles rencontrés.

Le ministre des Finances
Jihad Azour

Éditée par:



Formation



Plan de formation pour l'année 2007

L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances met à la portée des personnes intéressées un calendrier des activités de formation locales pour le premier semestre de l'année 2007. Ce calendrier comporte une panoplie de programmes, sessions et ateliers d'échange de connaissances et d'expertises sur les sujets des impôts, de la compatibilité, du droit, de la communication, des douanes, des langues et de l'informatique...

Ces activités visent à suivre de près les projets de développement du MdF et à accompagner les nominations administratives et les nouvelles recrues. Elles visent également à assurer l'opportunité du développement continu aux fonctionnaires actuels et à promouvoir l'ouverture et l'échange avec les deux secteurs civil et privé en sus de la consolidation de la culture fiscale et financière au sein des autres administrations et ministères. Nous citons parmi les principales activités prévues, des sessions sur les normes internationales de compatibilité, les marchés financiers, la sécurité sociale, les compétences administratives,

les affaires douanières, a gestion financière des institutions et administrations publiques, l'éthique professionnelle en sus des langues et de l'informatique. ■

Pour plus d'informations sur les détails du calendrier de formation pour l'année 2007, si vous désirez participer à une session de formation ou vous avez un besoin dans un sujet de formation bien déterminé, n'hésitez pas à contacter le département de formation de l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances au: 01/425147.



Un atelier de travail sur l'influence de la société civile sur l'élaboration du budget

«La société civile peut-elle influencer sur le Budget?» C'est le titre d'un atelier de travail organisé par l'Institut International pour la Formation et le Management (IMTI) en collaboration avec l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances, la faculté des Sciences Politiques à l'université Saint-Joseph (USJ), l'Amideast-Liban et l'Agence Américaine pour le Développement (USAID), et qui s'est tenu le jeudi 22 février 2007 au campus de l'USJ - Huvelin.

Cet atelier a été organisé sous le patronage du ministre des Finances, M. Jihad Azour, représenté par le Directeur Général des Finances, M. Alain Bifani, avec la participation d'un grand nombre de hauts directeurs et fonctionnaires du MdF et d'autres administrations publiques ainsi que des acteurs de la société civile, des organisations internationales et des universités.

L'atelier a été inauguré par des allocutions d'ouverture. Dans son discours, la directrice de la faculté des Sciences Politiques à l'USJ, Dr. Fadia Kiwan, a insisté sur le rôle croissant des institutions de la société civile dans la fabrication des décisions politiques. Elle a souligné que les Finances Publiques sont le système nerveux de l'Etat. Lorsque les Finances Publiques se portent bien, l'Etat se porte bien également. Et inversement, si les Finances Publiques sont dans un état critique, l'Etat se trouve alors dans un état critique duquel il faudrait se soucier. Ensuite, Mme. Lamia El Moubayed Bissat, Directrice de l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances, prit la parole et salua la coopération entre les différentes parties. Le but de cet atelier est de joindre le travail académique au travail pratique afin d'apporter de nouvelles idées, a-t-elle dit.

Quant à M. Jean Dib, directeur de l'IMTI, il a souligné dans son allocution qu'en dépit de l'importance du Budget en tant que traduction réelle de la politique générale de l'Etat, la société civile n'a pas octroyé à ce sujet l'importance qu'il mérite et n'a pas sérieusement et efficacement tenté de prendre connaissance de la procédure de sa préparation et de son approbation. Ainsi, le rôle et l'impact de la société civile sur le Budget restent très limités et partiels et tributaires des compétences de certaines personnes actives dans ce domaine et de leurs relations personnelles.

Formation des nouvelles recrues dans les autres administrations

L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances a organisé une session d'orientation pour un groupe de 21 contrôleurs généraux nommés récemment au ministère de l'Intérieur et des



Municipalités. La session a duré du 11 décembre 2006 jusqu'au 20 février 2007. Ce programme de formation, organisé en collaboration avec l'université de New York, Albany et l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), porte sur les sujets de la loi des municipalités, des provisions de la loi de compatibilité générale, des transactions publiques, du budget, des recettes municipales, du contrôle de la Cour des Comptes, du statut des fonctionnaires, des systèmes informatiques et autres.

Par ailleurs, l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances a pris en charge la formation de 17 comptables, nommés récemment à l'EDL, en matière de gestion financière dans le cadre d'un programme qui s'est étalé sur 50 heures. ■

Les dernières nouvelles du programme de préparation au concours du Conseil de la Fonction Publique

L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances a clôturé, début décembre 2006, la première étape du programme de préparation au concours du Conseil de la Fonction Publique pour remplir les postes vacants à la Direction Générale des Finances Publiques - 3^{ème}

catégorie (contrôleur fiscal principal, contrôleur et chef comptable). Les programmes portaient sur des sujets comme la comptabilité commerciale et industrielle, la comptabilité des sociétés et les maths financières. En outre, la formation des participants s'est poursuivie sur les systèmes informatiques bureautiques de base durant le mois de décembre 2007 et en langues étrangères en février 2007. Il est prévu que l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances poursuivra ses autres matières préparatoires à la lumière des modifications qui seront apportées aux matières du concours. ■



Pour ceux qui désirent avoir une copie des matières de formation ou des spécimens de concours précédents, contacter la Bibliothèque des Finances au 01-425147 (extension: 400) ou visiter le site du MdF: www.finance.gov.lb



Le Directeur Général des Finances, M. Alain Bifani a également fait une intervention dans laquelle il a considéré que «le budget général a énormément perdu de son rôle fondamental dans l'élaboration des politiques socio-économiques au Liban. Il est devenu une sorte d'exercice qui se répète annuellement». Et d'ajouter: «Le titre de cet atelier, pose une question fondamentale sur l'influence de la société civile sur le budget général. Si nous admettons l'existence d'une telle influence, nous prendrions conscience alors du fait que la société civile est capable de corriger une bonne partie du dérapage, en définissant clairement les priorités, en jetant la lumière sur les problèmes et les crises de la société et en réaffirmant les constantes du pacte social fondamental en le traduisant à travers le budget général». ■

Partenaires de Formation



Bienvenue à la délégation jordanienne au Liban

Dans le cadre de la coopération technique entre l'agence de coopération internationale ADETEF du ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le ministère des Finances jordanien et l'Institut des Finances - Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances, l'IdF a accueilli entre le 18 et le 21 décembre 2006, une délégation du centre de formation du ministère des Finances jordanien. La délégation était

formée de 6 personnes parmi lesquelles figuraient le directeur du centre M. Hazem Khasawna et des représentants des différents départements du centre, ceux de la communication, la formation, les affaires administratives et financières et l'informatique. Cette visite avait pour objectif de présenter à la délégation les mécanismes de régulation et de gestion des activités d'un centre de formation concernant la formation interne et externe,

la communication, l'organisation des conférences, l'accueil des délégations ainsi que la coopération avec les institutions locales et avec l'étranger et de discuter des défis et des éléments de réussite. Le programme de la visite comportait également une présentation des moyens de gestion des ressources humaines et du projet de l'automatisation du travail adoptés par l'IdF, un tour de l'établissement et de la Bibliothèque des Finances pour terminer avec une visite sur le terrain à la Direction de la TVA. ■



Visites à l'Institut français de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE)

L'IdF a consacré des années de coopération avec l'IGPDE en signant un accord de coopération bipartite qui définit le cadre institutionnel stratégique permettant l'échange des connaissances et d'expertise, les activités pratiques, l'organisation des programmes communs, la tenue de sessions de formation, d'ateliers de travail, de conférences...

Dans ce cadre, l'IdF a organisé trois visites en France en décembre 2006 ayant chacune des objectifs et des missions différentes.

Echange d'expertise dans les domaines de formation et de communication

Une délégation des deux équipes de formation et de communication à l'Institut Basil Fuleihan a effectué une visite sur le terrain à l'IGPDE pour prendre connaissance de certaines de ses activités, profiter de son expérience dans les domaines de l'innovation, la régulation et la gestion des activités et mettre au point un programme de coopération entre les deux institutions pour l'année 2007.

Profiter de l'expérience française dans le domaine de la préparation des concours d'entrée aux postes de l'administration publique

La seconde visite en France a englobé en plus de l'IGPDE, les ministères du Service Public et des Finances français. Le directeur du bureau des fonctionnaires du Conseil de la Fonction Publique, D. Georges Ghoulmeh ainsi qu'un représentant de

l'IdF faisaient partie de la délégation. Cette visite a ouvert la voie à l'échange d'expertise dans les domaines de la planification des postes, de la préparation des nouvelles recrues et du développement des compétences. Elle a permis également d'examiner les possibilités de développer les procédures et le contenu des concours d'entrée au MdF libanais tout en respectant les règlements en vigueur. Tout ceci entre dans le cadre des efforts déployés par le MdF pour attirer les meilleures capacités au sein de son personnel à travers l'amélioration et la modernisation des concours d'entrée à ses postes vacants et des programmes de préparation et de formation professionnelle.

Prendre connaissance de la nouvelle loi budgétaire française et son impact en matière de comptabilité et de contrôle

La troisième visite avait pour objectif d'introduire la nouvelle loi budgétaire française à un nombre de magistrats de la Cour des Comptes et de formateurs de l'IdF, et ce à travers un programme introductif détaillé portant sur tous les aspects de cette nouvelle loi. Ce programme retrace l'historique de ladite loi à partir de la naissance de l'idée de son amendement jusqu'au rôle actif du parlement français dans son adoption en passant par son mécanisme d'application et son impact en matière de comptabilité et de contrôle, notamment à l'égard du contrôle de la Cour des Comptes. Le programme a compris également une visite à la Cour des Comptes française où les hauts responsables français ont exposé sa structure, ses missions et ses projets de modernisation. ■

GIFT-MENA: De nouveaux membres et une panoplie d'activités

A l'occasion de la deuxième réunion de son Comité de pilotage tenue les 22 et 23 janvier 2007, à l'Institut National de Formation d'Amman, en Jordanie, le réseau GIFT-MENA (Governance Institutes Forum for Training) a accueilli 3 nouveaux membres: l'Institut Arabe de Planification du Kuwait, le centre de formation du ministère jordanien des Finances et l'Ecole Nationale d'Administration française.



Au cours de cette rencontre, le Comité de pilotage a décidé de s'attaquer dans un premier temps aux compétences de formation des membres du réseau en organisant une «Formation de Formateurs» en juin 2007 à l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances, à Beyrouth. Il a conclu à la publication des résultats de l'évaluation des besoins entrepris par le dit Institut afin de promouvoir la culture d'échange au sein du réseau. Les membres du Comité se sont également engagés à solliciter auprès de donateurs internationaux le financement nécessaire à ce projet de coopération régionale. Une fois le financement assuré, les instituts pourront effectuer des échanges de stagiaires, de formateurs et de modules de formation ainsi que des visites d'études entre eux. En effet, une expérience réussie d'échange de stagiaires a d'ores et déjà été entreprise au courant de l'été 2006 par l'Institut National de Formation Jordanien et l'Ecole Nationale d'Administration de Tunis.

En termes de développement de modules de formation en bonne gouvernance, les membres du comité se sont mis d'accord quant au:

- Développement d'un module «De Bonne Gouvernance Publique dans la région MENA»;
- Et à l'adaptation d'un module de «Performance Budgétaire», déjà développé par l'ADETEF et testé sur l'ensemble des ministères marocains. Ce module sera enrichi d'études de cas et adapté aux besoins d'une audience régionale.

Ces modules seront développés en arabe et destinés à une audience régionale. Leur contenu sera présenté à la prochaine réunion du comité, prévue pour juillet 2007 à Rabat, au Maroc. ■

MENA Journal of Public Integrity and Management en cours de préparation

L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances a accueilli les 12 et 13 février 2007 la réunion de préparation au lancement du «MENA Journal of Public Integrity and Management». Ce journal académique, édité par des organisations de la région MENA, en collaboration avec le réseau TIRI, est destiné à promouvoir la recherche et la dissémination d'informations autour des thèmes de l'intégrité publique, afin de soutenir les réformes, la croissance économique et le développement des pays de la région. Ses objectifs visent principalement:

- La promotion des meilleures pratiques internationales et leur adaptation à la région MENA;
- La promotion des réformes destinées à renforcer la structure et le rôle des institutions publiques afin de les rendre plus efficaces;
- La promotion de la pensée institutionnelle dans le monde Arabe.

Ce journal s'adresse principalement aux académiciens, universitaires, managers du secteur public, fonctionnaires publics, décideurs politiques et associations du secteur privé et de la société civile. Un plan d'action a été élaboré quant à la stratégie de publication et de lancement du journal. Une réunion de suivi est prévue pour avril 2007. ■



Nouvelles du Ministère



Azour a présenté au cours d'une séance de dialogue les réformes principales au sein du MdF pour l'année 2007

Partant des principes du dialogue, de l'interaction et du partenariat adoptés par le MdF en particulier et par le gouvernement en général, sur des questions principales qui intéressent le pays à tous les niveaux, le ministre des Finances Jihad Azour a tenu au Sérail le vendredi 12 janvier 2007, une séance de dialogue autour des «réformes principales au sein du MdF pour l'année 2007 et les développements de l'année 2006». Des personnalités officielles, des députés et des diplomates ainsi qu'un nombre de directeurs généraux, des présidents d'organismes et de secteurs économiques,

financiers et syndicaux, des experts économiques, des responsables et fonctionnaires du MdF et des deux secteurs public et privé, ont assisté à la séance.

Durant cette séance, les principaux axes de la réforme proposée par le MdF ont été clarifiés. Ils comprennent: les réformes des Finances Publiques et de la dette publique, l'édification de l'administration du 21^{ème} siècle, les réformes du secteur financier et des marchés financiers, les moyens de soutenir le secteur privé, les moyens de traiter les séquelles et les répercussions

de la guerre israélienne contre le Liban ainsi que la présentation du programme de réforme économique et les préparatifs de la conférence Paris III. La séance fut une occasion pour la participation active, la concertation, l'échange d'idées et de remarques sur des questions fondamentales entre le ministre des Finances et le public, en particulier les jeunes. Le ministre Azour a salué les remarques, les idées et les différentes opinions et a également discuté avec eux des réformes prévues et la feuille de route de «Paris III». ■

De nouvelles mesures au Bureau de Déduction des Salaires à la Source

Après la guerre de juillet, le Bureau de Déduction des Salaires à la Source a entrepris une série de mesures visant à activer son travail, suite aux statistiques montrant l'augmentation croissante des réalisations des préavis de paiement depuis l'activation du Bureau en 2003 jusqu'au mois de juin 2006.

Parmi les mesures principales prises par le Bureau:

1. La réactivation du mécanisme d'enregistrement des employés, développant ainsi sa base de données et lui permettant de définir, de suivre et de communiquer avec les contribuables.

2. La mise à jour des informations à sa disposition relatives aux employés ayant plusieurs employeurs ou les employés qui exercent en même temps une profession assujettie à l'impôt de première catégorie afin de les suivre et de les imposer si besoin est. Cette mesure vient suite à une série de campagnes d'éveil et de

sensibilisation lancées l'année dernière à cet égard et elle se poursuit en envoyant des lettres à travers le courrier électronique aux contribuables leur rappelant les délais.

Le Bureau de Déduction des Salaires à la Source œuvre actuellement à l'envoi des numéros d'enregistrement des employés aux contribuables, sachant qu'il va commencer à recevoir les relevés annuels individuels de chaque employé sur des CD à travers la poste. Une telle mesure permettra à l'administration fiscale d'économiser énormément de temps et d'efforts et lui évitera les erreurs de la saisie des données d'une part et épargnera au contribuable le fardeau de préparer et de transférer ces documents d'autre part. Notons que le Bureau a mis en place un programme pour le calcul de l'impôt et l'émission des relevés sur le site électronique du MdF durant les dernières années.

Il convient de signaler que d'autres mesures sont actuellement en cours de préparation et d'examen par le Bureau de Déduction des Salaires à la Source. Ces mesures visent à activer le travail d'audit sur le terrain et à préparer les programmes qui seront étudiés durant la prochaine période. En outre, le Bureau œuvre à trouver les moyens adéquats pour communiquer, à travers la Direction des Recettes, avec les autres Bureaux régionaux du MdF, et ce dans le but de coordonner et d'unifier les méthodes de travail entre eux. ■

Contrôleur Hoda Kilani
Déduction des Salaires à la Source



Soutien International pour la réforme et la reconstruction au Liban

Le 23/01/2007, M. John Lipsky, le premier directeur général adjoint du FMI a déclaré: « les autorités libanaises ont préparé au début de l'année dernière un plan ambitieux et exhaustif pour la réforme économique dont l'objectif est l'amélioration de la performance économique et l'allègement de la dette publique. Toutefois, la guerre de juin 2006 a gelé la marche vers la réforme alors que ses impacts financiers et économiques ne cessent de croître.

Dans ce cadre, et suite à la décision des autorités libanaises de réadopter le plan de réforme économique, une conférence pour les donateurs s'est tenue le 25 janvier 2007 à Paris pour mobiliser la communauté internationale en vue de soutenir financièrement la reconstruction et la réforme au Liban. De surcroît, le FMI a été sollicité pour aider dans la mise en œuvre de ce plan de réforme à travers son programme spécial «Emergency Post-Conflict Assistance (EPCA)» destiné à aider les pays qui sortent de conflits à recouvrer leur stabilité économique et à relancer leur croissance. Les Directeurs Exécutifs du FMI ont apporté leur soutien et support complets à cette mesure durant une séance officielle tenue le 22 janvier et elle fut soumise au Conseil Exécutif pour l'adopter le plus tôt possible.

A l'ombre de l'accroissement du fardeau de la dette publique, il est désormais nécessaire d'appuyer ce programme à travers un soutien financier considérable. Ce soutien devra comprendre certaines donations allouées à l'allègement de la dette publique et à l'équilibrer avec le PIB». ■

Projets Nouveaux



De nouveaux équipements de contrôle à la Direction Générale des Douanes

Dans le cadre de la série de mesures entreprises par la Direction Générale des Douanes libanaises au niveau de la modernisation et du développement des méthodes du travail douanier sur plusieurs plans afin de renforcer le contrôle et l'inspection douaniers, un scanner mobile ainsi qu'un scanner quasi-fixe ont été importés de la République populaire de Chine permettant d'examiner les conteneurs avec les rayons X. Tout ceci fut possible grâce au prêt sans intérêt octroyé par ledit Etat par le biais du CDR. Dans le même cadre, la Direction Générale des Douanes a reçu une donation de l'Allemagne en termes d'équipements d'un montant de deux millions d'euros environ et qui sont un scanner mobile CAB2000, Heimen et cinq scanners de différentes dimensions ainsi que cinq autres équipements pour détecter les matières radioactives et deux équipe-

ments pour inspecter les véhicules et conteneurs par le biais d'une caméra fixée au bout d'un fil et connectée à un dispositif activé manuellement. D'autres donations sont attendues comprenant différents équipements et dispositifs. Ces équipements permettent d'identifier immédiatement la nature des marchandises sans besoin de vider les conteneurs ou même de les ouvrir. Ils prennent en photos les marchandises et les enregistrent sur la mémoire de l'ordinateur dans le programme informatique douanier «Najem» où il est possible d'accéder à tout moment pour tout examen ou analyse. Etant donné les troubles sécuritaires continus au Liban, ces équipements jouent un rôle prépondérant dans la préservation de la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le dévoilement des opérations de trafics d'armes, de munitions et d'explosifs. Ils permettent également de

découvrir le trafic de différentes formes de marchandises surtout les marchandises illégales. En conséquence, ils permettent de démasquer les opérations de fraudes commerciales. Par ailleurs, ces équipements favorisent le développement de la confiance internationale quant à la sûreté des cargaisons exportées du Liban dans des conteneurs.

La Direction Générale des Douanes avait envoyé un nombre de ses fonctionnaires pour participer à des sessions de formation en Allemagne et en Chine sur l'utilisation de ces équipements. En outre, la Direction organise de nouvelles sessions de formation à l'IdF et à l'AIB pour former les fonctionnaires concernés de différents niveaux à l'utilisation des scanners



rayons X, et ce dans le cadre du programme spécial conçu par la Direction Générale des Douanes pour développer et renforcer le travail douanier.

En dépit de tous les défis et de toutes les difficultés, la Direction Générale des Douanes s'obstine à assurer les équipements les plus sophistiqués dans le domaine du contrôle, et ce dans le but de faciliter les affaires des contribuables en simplifiant et en accélérant les formalités du manifeste, et afin de préserver les droits du Trésor Public et la confiance des citoyens et de s'élever au niveau des directions douanières développées et modernes. ■

Maya Melhem
Contrôleur adjoint

Dossier



La conférence Paris III pour le renforcement de l'économie libanaise

Avec la fin de l'année 2006, la dette publique libanaise a atteint les 45 milliards de dollars ce qui représente environ 180% du PIB. En dépit de son immunité, l'économie libanaise est incapable de porter ce fardeau à elle seule. En outre, la dernière guerre israélienne a imposé le rééchelonnement de certains programmes ou plans de réformes. En conséquence, Il est devenu extrêmement difficile pour le Liban, surtout sans soutien étranger, qu'il puisse réactiver la croissance, réaliser de meilleurs niveaux de justice sociale et stabiliser la dette publique. L'échec dans la réalisation

de ces objectifs empêche le Liban de réaliser la stabilité politique et sociale et de consolider les bases de la démocratie.

Dans ce cadre, un groupe de pays arabes et étrangers ainsi que des organisations internationales ont pris part à la conférence qui s'est tenue à Paris en date du 25/01/2007 afin de soutenir le plan de réforme libanais. La conférence Paris III a été clôturée par un énorme soutien financier et économique au Liban ayant atteint les 7.6 milliards de dollars environ repartis comme suit:

L'aide reçue par le Liban

Les donateurs	Le montant de l'aide
L'Arabie Saoudite	\$ 1 milliard 100 millions
L'Allemagne	\$ 133.9 millions
La Banque Mondiale	\$ 1 milliard
Les Emirats Arabes Unis	\$ 300 millions
Les Etats-Unis	\$ 890 millions
La Turquie	\$ 20 millions
La France	650 millions
Oman	\$ 10 millions
La Commission Européenne	585 millions
L'Italie	\$ 156 millions
Le FMI	\$ 100 millions
L'Espagne	\$ 32.5 millions
La BEI	\$ 1183 millions
La Grande Bretagne	\$ 115 millions
La Banque Islamique	
Pour le Développement	\$ 250 millions
Le Brésil	\$ 1 million
le Fond Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES)	\$ 700 millions
La Malaisie	\$ 1 million
Le Japon	\$ 1.67 million
La Suède	\$ 5.85 millions
Le Fond Monétaire Arabe	\$ 250 millions
La Finlande	\$ 1.04 million
Le Luxembourg	\$ 0.78 million
La Grèce	\$ 6.5 millions
La Belgique	\$ 26 millions
Chypre	\$ 1.105 million
L'Autriche	\$ 1.3 million
La Slovaquie	\$ 0.013 million
Le Canada	\$ 15 millions
L'Egypte	\$ 44 millions
Le Danemark	\$ 3.5 millions
La Jordanie	\$ 8 millions
L'Australie	\$ 5 millions
La Corée du Sud	\$ 1 million
La Norvège	\$ 15 millions
La Chine	\$ 4 millions
L'Irlande	\$ 2.6 millions

En contrepartie, le Liban s'est engagé à mettre en œuvre une panoplie de réformes qui, en parallèle aux aides à l'économie libanaise, contribuera à la réalisation des résultats escomptés. Le gouvernement libanais a présenté son plan de réforme socio-économique. Ci-dessous un résumé des principales réformes:

Sur le plan social:

- **Dans le secteur éducatif:** le gouvernement s'est engagé à poursuivre le plan scolaire et la distribution des instructeurs, le développement des méthodes d'évaluation du programme de formation des professeurs, le traitement du problème de l'échec scolaire qui varie entre 22 et 23%.
- **Dans le secteur de santé:** le programme du gouvernement vise dans ce domaine à élargir et améliorer la qualité de la couverture des services sanitaires fondamentaux, réduire le taux de mortalité infantile et des mères (18.6 %) et ce à travers l'amélioration des soins sanitaires préventifs et l'accroissement du taux de vaccination des enfants pauvres.
- **Au niveau de la réduction du taux de pauvreté:** le gouvernement s'est engagé à fournir des aides financières directes en espèce aux pauvres personnes âgées, aux familles nécessiteuses dont le pourvoyeur est une femme et aux handicapés nécessiteux et à la réduction de l'écart entre les régions.

- Au niveau de l'organisation interne du MdF: élargir la couverture de la Direction des Grands Contribuables pour englober la TVA, l'impôt sur les fonds bâtis, certains impôts indirects et la collecte; la déclaration de l'impôt par voie électronique; poursuivre l'enregistrement des employés des secteurs public et privé auprès de la Direction de Déduction des Salaires à la Source; unifier les systèmes informatiques entre l'impôt sur les fonds bâtis et les bureaux fonciers et par la suite les municipalités...

Motiver le secteur privé:

- Les secteurs productifs: réduire le capital minimum requis et les frais d'enregistrement; réduire le temps requis pour l'obtention d'un permis de travail; faciliter l'octroi des crédits; la simplification des procédures fiscales; l'accélération des formalités douanières de manifeste...
- Les marchés financiers: permettre l'échange à distance des instruments financiers; donner des primes fiscales aux sociétés cotées à la bourse de Beyrouth...

Sur le plan économique:

- **Les Finances Publiques :**
 - Au niveau des dépenses: réduire certaines dépenses notamment les salaires et les allocations des membres du Parlement, de la présidence de la République et de la présidence du Conseil des ministres; les frais de voyages officiels; les allocations de transport en prolongeant les heures de travail de 32 à 36 heures par semaine au milieu de l'année 2007; clore le fond des déplacés et le conseil du Sud...
 - En contrepartie, le gouvernement a promis une augmentation du volume des dépenses d'investissement notamment celle ayant trait à la guerre de juillet.
 - Au niveau des recettes: augmenter le taux d'impôt sur les intérêts de 5 à 7% à partir de 2008; augmenter la TVA à 12% en 2008 et à 15% en 2010; remplacer les taxes spécifiques par l'impôt global sur le revenu.

Le Liban a besoin aujourd'hui de l'énorme soutien de la communauté internationale pour qu'il puisse réduire sa dette publique et favoriser les chances de succès du plan gouvernemental de réforme économique. Il se trouve une fois de plus sur un tournant décisif affrontant la mission de redressement et de reconstruction. Mais cette fois-ci, la toile de fond est une dette qui atteint à peu près le double du PIB et l'impact d'une agression israélienne qui a coupé court au parcours prometteur de l'économie libanaise. Malgré tous les défis et les obstacles, le gouvernement s'est engagé à la mise en œuvre du plan de réforme sachant que dans la clause 128 dudit plan, il a été prévu qu'un comité sera formé et englobera le MdF, le ministère de l'Economie et la BDL. Ce comité aura pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre des clauses du plan de réforme en coopération avec les ministères concernés. ■

Sources: Recovery, reconstruction and reform, International conference for support to Lebanon, 25 January 2007, Paris & www.lebanonfiles.com

En Bref



L'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances et la Direction Générale des Douanes élaborent une nouvelle politique de formation pour 2007

Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de formation efficient spécial à la Direction Générale des Douanes, l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances et des responsables du Haut Conseil des Douanes, de la Direction Générale des Douanes et des chefs de la police douanière se sont mis d'accord sur une nouvelle politique de formation pour l'année 2007 se basant sur la définition des besoins du personnel à travers une fiche préparée par le personnel du bureau administratif de la Direction Générale des Douanes. Afin de garantir l'efficacité de la communication, des coordinateurs ont été désignés dans les régions de Chtaura et de Tripoli et à l'aéroport international de Rafic Hariri pour informer tout le personnel des Douanes dans les régions concernées de toutes les formations organisées par l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances. Le programme de formation

spécial à la police douanière a été présenté et les travaux sur les nouveaux modules de formation ont été poursuivis notamment ceux relatifs aux fonctionnaires de quatrième catégorie qui sont éligibles à être promus cette année à la troisième catégorie après avoir passé un examen dans les matières requises. Les personnes concernées ont discuté de tous les détails relatifs à la sélection des formateurs, les dates et les lieux de ces sessions.

Dans le même cadre, une session spéciale a été organisée pour les coordinateurs de formation du Haut Conseil des Douanes, de la Direction Générale des Douanes et de la police douanière ainsi que pour les coordinateurs des régions douanières afin de garantir l'efficacité de coordination et la réussite des sessions de formation. ■

Le sudoku

Le sudoku est un jeu japonais facile se basant sur la logique. Complétez la grille par des chiffres allant de 1 à 9, à condition d'utiliser chaque chiffre une seule fois dans chaque ligne horizontale, dans chaque ligne verticale et dans chacune des neuf grandes cases.

				8	9	7		
		2			5			
1	7			9	8	4		
7	8		2	1	4			
	1					7		
		9		5	6		8	1
4		8		6			9	3
		7				1		
3		1	8					

Bibliothèque des Finances



Un livre de la Bibliothèque

Rapport sur les conditions de vie des ménages: L'étude nationale des conditions de vie des ménages / Ministère des Affaires sociales, l'Administration Centrale de la Statistique, PNUD - Beyrouth: Ministère des Affaires sociales, 2006



«L'étude des conditions de vie des ménages» s'inscrit dans le cadre des missions attribuées par la loi à l'Administration Centrale de la Statistique afin de fournir les données statistiques sur tous les aspects socio-économiques de la vie au Liban. Parmi les missions fixées par cette Administration et qu'elle travaille à mettre en œuvre, la préparation d'une étude sociale à buts multiples dont les deux principaux axes sont les suivants: Le premier axe est de prendre connaissance des conditions de vie des ménages et le second est d'étudier les dépenses des ménages. Le ministère des Affaires Sociales, le PNUD et l'Administration Centrale de la Statistique ont collaboré à la publication de cette étude avec la participation de la Banque Mondiale et de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques de France

dans certaines de ses étapes. Cette étude fournit une base de données statistiques sur les spécificités démographiques, sociales et éducatives ainsi que sur les spécificités de l'activité économique des membres des ménages, les spécificités des foyers, les conditions de logement, les maladies chroniques, l'assurance médicale et les activités culturelles et de loisir.

L'étude a montré à titre d'exemple, que le taux de chômage pour la catégorie d'âge 15 ans et plus s'élève à 7,9% alors qu'il atteint les 8% pour la catégorie d'âge 15-64. Les taux de chômage les plus élevés chez les deux sexes ont été enregistrés chez les titulaires d'un certificat d'études complémentaires à 9,2%, ensuite chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires à 8,7% et les titulaires d'un diplôme universitaire à 8,2%. Les résultats de l'étude montrent également que 48,2% des chômeurs sont du Mont-Liban, 17,1% de Beyrouth, 10,8% du Mont-Liban, 10,1% du Sud Liban, 7,4% de la Bekaa et 6,3% de Nabatieh.

Toujours selon cette étude, la catégorie des employés qui touchent un salaire mensuel représente 49,1% de l'ensemble de la main-d'œuvre, vient ensuite les personnes travaillant pour leur propre compte, individuellement ou avec l'aide des membres de leur famille et ils représentent 28,5%. Les résultats montrent que 46,7% de l'ensemble de la main-d'œuvre travaille dans le secteur des services, 22,1% dans le commerce, 15% dans l'industrie, alors que 7,5% seulement travaille dans le secteur agricole. La main-d'œuvre est répartie entre le secteur privé 85,8% et le secteur public 9,12%.

Par ailleurs, l'étude a montré que moins de la moitié des habitants bénéficie d'un type de couverture médicale, que 17,14% de la population souffre de maladies chroniques et que les handicapés représentent 20% de la population.

Rédaction et Production

La lettre interne du ministère des Finances

Editée par l'Institut Basil Fuleihan pour l'Economie et les Finances

Adresse: 512, Corniche al-Naher

B.P. 16-5870

Beyrouth, LIBAN

Tél: 01-425147/9

Fax: 01-426860

Site Web: www.if.org.lb

Ont participé à la rédaction: Abou Jaoudé Rania, Akiki Leina, Begdache Jide, Chébli Josiane, Darwich Rola, Doueihy Jinane, Hatem Sabine (Institut Basil Fuleihan), Bahsa Gisèle (Bureau régional-Liban Nord), Kilany Hoda (Bureau de Déduction des Salaires à la source), Mawass Bader (département de l'Impôt sur le revenu- Bureau régional-Liban Nord), Mehanna Gretta (Unité de recherches et d'analyses fiscales), Melhem Maya (Direction Générale des Douanes), Sila Roula (Direction des affaires administratives).

Rédactrice en chef: Céline Ménassa

Supervision: Lamia El Moubayed Bissat

Photographe: Int'l Pictures et la caméra de l'Institut

Imprimée par: Arab Printing Press